

Tout l'ouvrage sera soumis à une inspection des plus rigoureuses, et il sera exécuté moyennant un prix considérablement réduit. Ce crédit sera employé tout à fait impartialement.

M. MULOCK : Il nous faut sans doute accepter cette explication de l'honorable ministre.

Pour pourvoir au recensement du Manitoba..... \$15,000

M. FOSTER : Il est absolument nécessaire de voter ce crédit, vu qu'il est autorisé par un statut. Le recensement est fait tous les cinq ans, et il doit être terminé avant juillet.

Nouveau montant requis pour l'impression et la compilation de l'édition anglaise et française de l'Annuaire statistique de 1894..... \$2,200

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ce crédit peut être suspendu sans inconvénient.

M. OUMET : L'édition anglaise est achevée, et l'effet d'une suspension serait d'empêcher la publication de l'édition française.

M. FOSTER : C'est simplement un crédit demandé par un département pour un autre département.

M. McSHANE : Si l'édition française n'est pas encore publiée, que l'item soit adopté.

Pour introduire les viandes canadiennes et les produits alimentaires périssables sur le marché anglais de l'Angleterre de manière à ce que les consommateurs puissent les obtenir régulièrement dans la meilleure condition possible, sous le nom de "produits alimentaires canadiens"; le revenu provenant des ventes de tous ces produits devant être déposé au crédit du fonds du revenu consolidé. \$60,000

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je ne suis pas disposé à blâmer cette proposition, ou à m'y opposer; mais c'est une innovation qui requiert une longue discussion.

M. FOSTER : Dans ce cas, nous la laisserons de côté.

M. MONTAGUE : Cette suspension retardera d'un an cette entreprise commerciale.

M. DAVIN : Le peuple du Nord-Ouest est très intéressé à ce crédit.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Il est entièrement impossible de discuter maintenant une innovation de cette nature. Le débat absorberait toute une journée.

M. DAVIN : J'ai reçu des lettres de cultivateurs....

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ces lettres m'importent peu, et la gauche n'est pas disposée à discuter cet item maintenant.

L'item est mis de côté.

Ferme expérimentale—Pour impression de bulletins..... \$2,000

M. McSHANE : Une lettre, si je suis bien renseigné, a été envoyée à la ferme expérimentale par l'Association d'éleveurs de volailles de Montréal.

M. DALY.

pour obtenir de cette ferme certains renseignements. Je suis informé que l'association que je viens de nommer n'a pas encore reçu de réponse à sa lettre. Le gouvernement voudrait-il nous donner des explications sur ce sujet? Je voudrais aussi savoir pourquoi aucune réponse n'a été adressée à l'Association d'éleveurs de volailles?

M. MONTAGUE : Je ne puis donner d'explication sur le passé; mais quant à l'avenir, nous verrons à ce que tout soit fait convenablement.

M. McSHANE : D'après ce que je puis comprendre, si l'association en question écrivait de nouveau, sa demande serait accordée.

M. MONTAGUE : Non; je ne dis pas cela. Ce que je viens de dire, c'est que le gouvernement verra, à l'avenir, à ce que tout soit fait convenablement.

M. McMILLAN : Nous maintenons à grands frais une ferme expérimentale, et les cultivateurs ne connaissent rien de ce qui s'y fait, parce que cette ferme ne leur distribue pas son rapport. Si cette ferme doit coûter au pays \$75,000 par année pour la tenir, il est juste que son rapport soit adressé aux cultivateurs. La distribution de ce rapport n'a pas été faite jusqu'à présent comme elle aurait dû l'être.

M. MONTAGUE : L'honorable député vient justement d'exprimer ce que je pense moi-même, et c'est pour atteindre le but qu'il a mentionné que l'impression de bulletins a été ordonnée. Les sujets traités dans ces bulletins ont pour objet de procurer, en premier lieu, aux cultivateurs des renseignements relatifs aux expériences faites sur les grains; en deuxième lieu, de faire connaître les résultats d'expériences faites sur la culture du houblon; en troisième lieu, de faire connaître les résultats d'expériences faites sur la culture du lin. Nous avons mis en circulation environ quarante mille de ces bulletins en anglais, et douze mille en français.

Le présent crédit a pour objet de faire face aux dépenses faites pour les trois genres d'expériences que je viens de mentionner.

Une somme additionnelle pour aider les directeurs de l'exposition des Territoires du Nord-Ouest à régler les comptes qui leur restent à payer. \$12,000

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Oh! ce crédit ne doit pas être adopté.

M. FOSTER : Je dirai quelques mots relatifs à ce crédit, et ensuite, mon honorable ami pourra imposer son ultimatum autocratique s'il le désire. Les directeurs de l'exposition en question ont encore un grand nombre de comptes à payer. Ces comptes ont été vérifiés avec soin dans mon département, ici, par M. Pope et M. Gordon, et les comptes qui doivent être payés s'élèvent à environ \$12,000. Ces comptes ont été renvoyés à Régina et sont examinés de nouveau par des officiers compétents en regard des pièces justificatives, afin de constater si ces dépenses ont été régulièrement autorisées, et si les prix mentionnés dans ces comptes sont raisonnables, ou non. Il n'y a aucun doute qu'une grande partie de ces comptes soit bien fondés. Or, il faut qu'ils soient payés, et je